

FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU PROJET

Service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE)

Type de projet : Associatif à construire en collaboration avec les acteurs et citoyens intéressés

Genèse : Habitant sur Seignosse bourg et travaillant sur la commune de Soustons, j'ai envisagée de me rendre à mon travail à vélo pour :

- Agir au quotidien sur l'environnement
- Me permettre de faire de l'activité physique au quotidien
- Améliorer ma qualité de vie au quotidien

Toutefois, la distance séparant mon domicile et mon travail (15km aller) n'est pas évidente à parcourir avec un simple vélo. Aussi, je me suis questionnée sur l'acquisition d'un VAE. Au regard du coût que cela représente, je me suis alors intéressée au principe de location longue durée notamment existant sur la communauté d'agglomération du Pays Basque. L'idée est alors venue d'envisager ce service sur notre territoire.

Prise de contact à ce jour: Association voisinage, Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, autres collectivités ayant développées ce type d'initiative. D'autres prises de contact sont envisagées pour étoffer le projet. Toute suggestion est bienvenue.

Contexte global

Nous sommes aujourd'hui dans une situation environnementale « d'urgence climatique » (cf discours ONU 12 décembre 2020) nous invitant à la réflexion et à l'action pour engager un virage dans nos modes de vie afin de préserver notre environnement, notre cadre de vie et notre santé.

Nos actions au quotidien ont un impact significatif dans le cadre de cette transition et sont un des leviers à actionner pour ne pas rester inactif face à cette situation préoccupante.

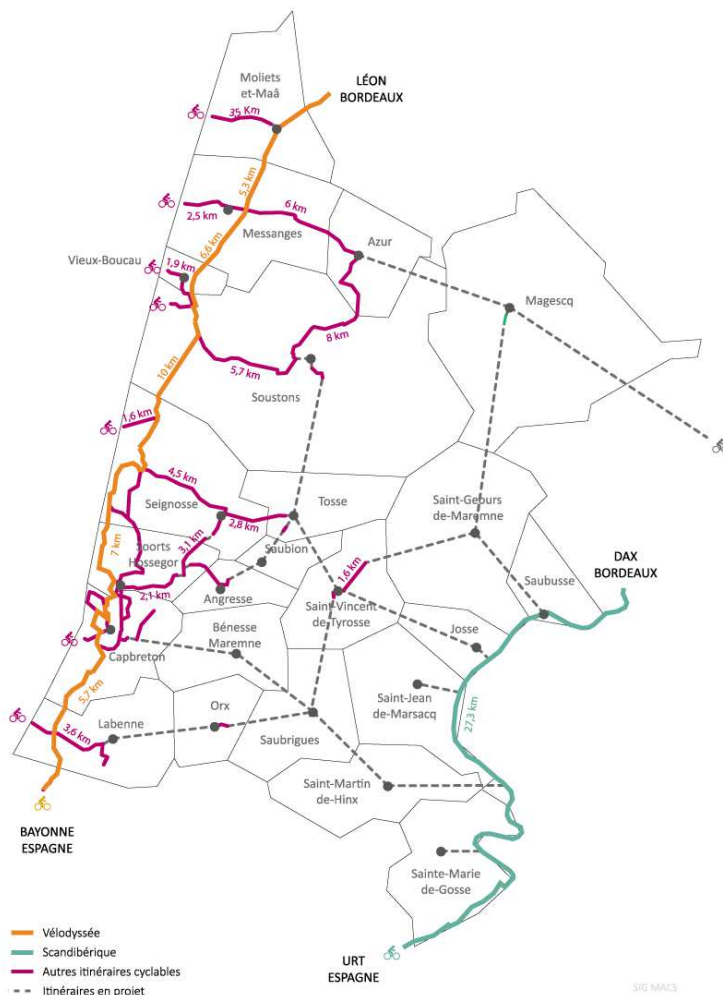
A travers ce projet, c'est une solution visant à agir sur nos modes de déplacement quotidien qui est proposée.

En effet, l'évolution de nos habitudes en termes de mobilité est un des moyens dont nous disposons pour faire bouger les choses. Aujourd'hui 1/3 des émissions de CO2 proviennent des transports dont plus de la moitié de la voiture. Nationalement, localement, des engagements sont pris afin de réduire ces émissions et nous, que pouvons-nous faire ?

Contexte local

Sur la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) 83 % des déplacements se font en voiture bien que 71% des déplacements domicile / travail soit inférieur à 7 km. [\(cf étude MACS 7 avril 2021\)](#)

Concernant les déplacements domicile / travail il convient de rappeler que la communauté de communes compte (d'après les chiffres INSEE 2016) 25 000 actifs dont 1/3 travaillent dans la même commune que leur lieu d'habitation et 1/3 travaillent dans une autre communes de la communauté de communes. Aussi considérant ces chiffres, il est possible d'envisager l'impact que pourrait avoir le changement des habitudes de mobilités quotidiennes sur notre environnement aussi bien au regard de sa préservation et de la réduction des émissions de CO₂, qu'au regard des facilités de circulation que cela pourrait améliorer. De plus, dans un contexte où, les questions de santé sont au cœur également des préoccupations, ces évolutions pourraient également permettre de renouer avec une activité physique quotidienne participant à notre bien-être.



D'un point de vue infrastructures, il est important de noter que nous avons la chance de disposer sur notre territoire d'un réseau cyclable riche et développé, permettant de sécuriser de nombreux déplacements à vélo. Bien que ce réseau soit encore perfectible sur certains points, les perspectives de développement annoncées sont encourageantes pour remettre les mobilités douces au cœur de nos déplacements: [«l'objectif est de proposer à la population, locale comme touristique, une véritable alternative au tout voiture : un maillage d'itinéraires adaptés permettant de se déplacer sur les 23 communes de MACS avec toutes sortes d'objets roulants non motorisés.»](#)

Réflexion :

Alors que sur d'autres territoires (Communauté d'Agglomération du Pays Basque, Normandie, Cotentin, Ille et Vilaine, Grand Poitiers...) de nombreuses initiatives ont été mise en place pour encourager les mobilités douces notamment en facilitant l'accès aux vélos à assistance électrique par

le biais de location longue durée, cette initiative n'est à ce jour pas encore proposée sur notre territoire.

L'objet du projet est donc plutôt expérimental afin, par l'action et la proposition d'un service, de tester et mesurer l'intérêt de la population locale pour ce fonctionnement. Pour ce faire le territoire d'expérimentation choisit est la commune de Seignosse et ses habitant-e-s.

L'objectif de ce projet associatif est également qu'il soit le fruit de concertations avec les utilisateurs et partenaires.

Et concrètement :

Pour la mise en œuvre du projet, l'objectif est l'acquisition de maximum 10 vélos à assistance électrique. Ces vélos pourront alors être loués par les habitant-e-s de Seignosse au mois minimum ou à l'année maximum.

Les conditions tarifaires sont aujourd'hui encore à affiner. Toutefois, quand on sait que le coût moyen mensuel d'une voiture en France est de 400 à 800€ (Etude Auto Club Asso en 2017) et que les habitants de la MACS considèrent que le coût médian mensuel est de 170€ la proposition tarifaire pour cette location sera bien en deca. Par ailleurs, la proposition de tarifs hivernaux (moins chers) pourra également être envisagée pour encourager les déplacements doux quand la météo est moins clémente. Ces conditions tarifaires pourront notamment faire l'objet de discussions avec les adhérents de l'association.

Sur le fonctionnement, le VAE est mis à la location avec un tarif dégressif en fonction de la durée de location. Un contrat de location est signé avec dépôt de caution. L'utilisateur a à sa charge l'entretien basique du vélo (gonfler les pneus...) sur la durée de la location.

Si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à le faire savoir en votant pour lui.

Merci